



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-18355>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **24-18355**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'Angers (49)

Correspondant : Direction des Bâtiments et du Patrimoine Communautaire

Adresse : BP 80011, 49100 Angers

Coordonnées :

Téléphone : +33 241054000

Courriel : marches.batiments@ville.angers.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Remplacement du système de détection incendie à la Piscine Jean Bouin

Lieu d'exécution et de livraison : Bd Coubertin, 49000 Angers

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Procédure adaptée ouverte. Marché ordinaire. Attribution d'un marché unique. Délais d'exécution : période de préparation d'une durée d'un mois à compter de la notification du marché, travaux d'une durée de deux mois qui démarre à l'issue de la durée de la période de préparation. Les prestations seront financées par autofinancement de la collectivité, complété, le cas échéant, par des ressources externes (emprunt, subventions, fonds européens non connu à ce jour, etc.) conformément aux lois et réglementations en vigueur. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Les paiements s'effectuent par virement administratif

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie de 5 % sera constituée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Prestations réglées par une prix global et forfaitaire. Prix fermes actualisables. Avance de 10% accordée dans les conditions prévues au contrat. Garantie à première demande couvrant 100% du montant de l'avance.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : L'acheteur souhaite imposer le groupement conjoint avec mandataire solidaire en raison de la responsabilité portée par le mandataire sans qu'il soit besoin de rechercher la faute d'un des cotraitants en cas de problème d'exécution.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les pièces demandées à l'appui de la candidature et de l'offre sont précisées dans le règlement de la consultation téléchargeable gratuitement et sans inscription sur <https://alm.marches-securises.fr>

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 60%
- Valeur technique : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 14/03/2024 à 12:30

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

V24BATKBSDIJBOUIN

Renseignements complémentaires : Les plis sont obligatoirement à remettre via le profil acheteur : <https://alm.marches-securises.fr> Les modalités de transmission des plis sont définies dans le règlement de la consultation. Sur le profil acheteur, il est fortement conseillé aux candidats de ne pas télécharger le dossier de consultation de manière anonyme mais de s'identifier et de renseigner une adresse électronique valide et régulièrement consultée. Les sous-critères de jugement des offres sont précisés au règlement de la consultation, ainsi que les autres conditions de participations des candidats et modalités de financement et de paiement. Visite sur site fortement conseillée dans les conditions prévues au règlement de consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/02/2024